



**COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE COTE D'OR**

17, rue du Transvaal

21000 DIJON

☎ 06 49 78 81 55 / 06 87 54 28 19

✉ cgtdsd21@gmail.com

Auxonne, le 27 novembre 2019

Madame la Présidente
Communauté de Communes
CAP Val de Saône
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE

Objet : préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 5 décembre 2019

Madame la Présidente,

La CGT s'engage à construire un plan d'action contre le projet de réforme des retraites par points et pour gagner un renforcement, une amélioration du système actuel de retraite solidaire et intergénérationnel.

L'émergence et la construction des luttes dans les différents secteurs professionnels montrent la nécessité d'apporter des réponses aux salariés en termes d'emploi, de salaires et de conditions de travail.

Autant de sujets qui sont étroitement liés aux questions de la retraite et que l'actuel projet de réforme gouvernemental aggravera.

Avec les agents de la Communauté de Communes, nous portons les revendications nationales suivantes :

- Le retrait du projet gouvernemental de système de retraite par points et la sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale.
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique.
- Le dégel immédiat du point d'indice et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1800€, des pensions et des minimas sociaux.
- L'arrêt des suppressions de postes et la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires.
- Le réengagement financier de l'Etat dans le financement des services publics.

Au niveau local, nous portons les revendications suivantes :

- Remplacement systématique de tous types d'absence sans délai de carence : congés maternité, congés parental, arrêt maladie et départ en retraite ;
- Mise en place de postes d'agents volants dans les services où ils existent des besoins pour pallier les absences dans l'attente des recrutements ;
- Augmentation du régime indemnitaire en priorité pour les agents de catégorie C et valorisation des postes d'encadrement de cette catégorie.
- Prise en charge du jour de carence



**COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE COTE D'OR**

17, rue du Transvaal

21000 DIJON

☎ 06 49 78 81 55 / 06 87 54 28 19

✉ cgtdsd21@gmail.com

Afin de permettre aux agents de la Communauté de Communes CAP Val de Saône de se mettre en grève pour porter leurs revendications du maintien d'un système de retraite solidaire et de défense de leurs emplois pour un service public de qualité, la CGT dépose un préavis de grève de 0 à 24h pour la journée du 5 décembre 2019.

Notre organisation syndicale reste disponible pour toute négociation sur les revendications portées.

Dans l'attente, merci de recevoir, nos sincères salutations

Cyril VIERJAN
Animateur CSD CGT